COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020 DU CLUB

LES AILES DES TRUCS LOZERIENS

LE 06 FEVRIER 2021 A 18H00 EN VISIO CONFERENCE

MEMBRES PRESENTS : C. PICARD (Président), C. BOURELY (Secrétaire), P. SOLIGNAC (Trésorier), J. BRUGERON (DTE), Ar. TRIPICCHIO, Y. PARIS, M. CHAUVET, J. BOULLOT, Al. TRIPICCHIO, I. DELAPORTE, L. BRUGERON, JV SAINT-MARC, C. GRAS, E. ALLA

MEMBRE EXCUSEE : N. LECRIVAIN

Christophe PICARD, Honorable Président de cette assemblée, déclare la séance ouverte en précisant le contexte particulier de réalisation de cette AG en visioconférence afin de se conformer aux préconisations de la FFVL et aux mesures gouvernementales liées à la pandémie de Covid 19.

1 – PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CLUB PRESENTS

2 – VALIDATION DU PV DE L'AG 2019 – **ADOPTE A L'UNANIMITE**

3 – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

En ouverture de séance, le Président (C. PICARD) revient sur le contexte particulier de l'année 2020 pour la nouvelle équipe du bureau et les membres du club (2 confinements, restrictions des pratiques sportives, limitations des déplacements, pas de biplace pro l'été…).

Malgré cela le dynamisme du club ne s'est pas essoufflé comme le montre les quelques indicateurs ci-dessous :

- 4 réunions du bureau sur l'année,
- Bonne évolution du nb de licenciés,

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb. Licenciés	35	40	31	31	47	32	44	42	45	54
Dont femmes	4	5	3	4	8	4	5	3	2	8
Dont <21 ans	8	7	1	2	6	4	6	5	5	5

- Niveau de qualification des membres en 2020 (voir détails dans le paragraphe Formation)
- Résultats Coupe Fédérale de Distance : le club finit 66ème / 218 clubs (4 vols enregistrés par 2 licenciés (Jacques Moppert 85 kms au départ de Paros, Lucien Pellen 105 kms au départ de Saint-André)

Point sur la communication :

- Page Facebook : plus de 300 abonnés
- Reportage KWZ TV : Plus de **10 000 vues**
- Appli Signal
- Mail Liste Framalist
- Projet de site internet dont une « maquette » a été réalisée par Célia PICARD dans le cadre d'un projet universitaire

4 – BILAN DES STAGES 2020

- 1 stage Initiation organisé par le club début Juillet 2020. 7 Participants dont certains se sont licenciés au club après le stage.
- 1 stage Perfectionnement fin aout 2020. 7 Participants dont plusieurs sont maintenant autonomes pour des vols sur sites
- Action de formation au sein des Lycées Notre-Dame et Chaptal de Mende avec 4 lycéens mais rendu difficile par rapport au contexte sanitaire.

5 – FORMATIONS

Malgré le contexte particulier de cette année (Confinement, gestes barrières, limitation des déplacements, couvre-feu…) quelques actions de formation ont pu avoir lieu

- 2 soirées théoriques.
- 2 journées de vols avec guidage radio
- 1 séance de pliage de secours
- Plusieurs Brevets de Pilote et Brevets de Pilote Confirmés en cours ou validés.
- 2 Accompagnements financiers pour la réalisation de 2 stages SIV ne pouvant être assuré par le club

Une extraction de la base de données de la FFVL ci-dessous permet de synthétiser les qualifications détenues par les membres du club :

- Accompagnateur fédéral Parapente : 1 personne(s)
- BPJEPS - option Parapente : 1 personne(s)
- Brevet de pilote confirmé Parapente : 9 personne(s)
- Brevet de pilote initial Parapente : 13 personne(s)
- Brevet de pilote initial Speed-Riding : 1 personne(s)
- Brevet de pilote Parapente : 26 personne(s)
- Moniteur BEES 1er degré Parapente : 2 personne(s)
- Moniteur fédéral de vol libre option Parapente : 2 personne(s)
- Moniteur fédéral de vol libre option Snow Kite : 1 personne(s)
- Partie pratique du brevet de pilote initial Parapente : 1 personne(s)
- Partie pratique du brevet de pilote Parapente : 2 personne(s)
- Partie théorique du brevet de pilote confirmé Parapente : 1 personne(s)
- Partie théorique du brevet de pilote initial Parapente : 1 personne(s)
- Partie théorique du brevet de pilote Parapente : 4 personne(s)
- Préformation Qualification Biplace - sans restriction Parapente : 4 personne(s)
- Qualification Biplace Parapente : 9 personne(s)
- Qualification Paramoteur (qualification obligatoire) : 2 personne(s)
- Recyclage moniteur fédéral de vol libre option Parapente : 1 personne(s)

- UCC Enseignement du niveau marron Parapente : 1 personne(s)
- UCC Enseignement en milieu aménagé (module 1) Parapente : 1 personne(s)
- UCC Enseignement en milieu aménagé (module 2) Parapente : 2 personne(s)
- UCC enseignement Speed-Riding : 1 personne(s)
- UCC Hand'icare biplace Parapente : 2 personne(s)

L'ensemble de ces formations dispensées au sein du club ou accompagnées par le club montre le dynamisme des formateurs et des adhérents disposés à se former, ce qui contribue de fait à une amélioration notoire des compétences et de sécurité.

Dans la continuité des actions de formations de l'an dernier, le club a réalisé un sondage auprès des membres afin d'évaluer les désidératas de formation pour 2021. Le bilan de ce sondage figure ci-dessous (11 réponses)

- Stage perfectionnement : 5
- Stage cross : 1
- Stage SIV : 3
- Qualif biplace : 2
- Pliage secours : 8
- Pratique : BP 5

6 – MATERIELS

Inventaire du matériel au 06/02/2021 :

- 5 packs complets (voiles, sellettes, secours) avec achat de 5 secours neufs en remplacement des 5 secours « vieillissants ».
- 1 Aile (ITV Doplo) vendue.
- 1 Aile biplace (de 2007/2008) devait être remplacée en 2020, non réalisé de part le contexte mais prévu pour 2021.
- 1 radio neuve achetée qui vient compléter le pack existant.

Investissements à envisager en 2021 :

- Achat d'un biplace pour remplacement du biplace actuel (avec subvention reçue du Conseil Départemental
- Achat d'une sellette passager pour le biplace
- Achat d'une voile en remplacement d'une des 5 voiles « vieillissantes » si possible en taille M afin d'améliorer la plage de PTV (aujourd'hui les 5 voiles sont des tailles XS(3) et S(2)).

RAPPEL : Le prêt de matériel « volable » à des membres du club est conditionné à la détention du Brevet de Pilote. Cette disposition ne s'applique pas pour le prêt de matériel « non volable » pour faire des gonflages (et **UNIQUEMENT** des gonflages).

7 – BILAN FINANCIER

Le compte rendu financier détaillé de l'année 2020 est exposé fort clairement à l'ensemble des membres présents. **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Le résultat excédentaire de +5 835,56 Euros est dû à :

- La quasi-absence d'acquisition de matériel au cours de l'année,
- L'organisation de deux stages,
- La vente d'une aile,
- Un accompagnement à la formation limité compte tenu du contexte sanitaire,
- Une augmentation du nombre de licencié (54 en 2020 contre 45 en 2019),
- Un volume de subvention important dont une aide de 1640,00 € du CD48 pour l'acquisition d'un biplace non réalisé à ce jour,
- Un bilan sur 14 mois du fait du report de l'AG de 2020 à début février 2021.

Présentation des subventions obtenues. **ADOPTE A L'UNANIMITE**

- Com Com Mende et Com Com Florac de 650€
- Conseil Départemental pour projet investissement biplace (40 % subvention soit 1640€ pour 4100€ de dépense maximum)
- FFVL (Voler Mieux) de 250€

Tarif cotisation club : d'un montant de 18 Euros par membre, et compte tenu de « l'excédant » financier de 2020 il est proposé de ne pas modifier son montant. **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Le budget prévisionnel 2021 présenté fait ressortir un « déficit » de 1830 Euros (notamment lié à l'acquisition de matériel non réalisé en 2020) mais il est largement compensé par le reliquat de +5835 Euros en 2020. **ADOPTE A L'UNANIMITE**

8 – PROJETS 2021

- Mise en place de « commissions » au sein du club afin « répartir » les tâches en fonctions des compétences et désidératas des membres (Section snow kite, Entretien des sites de vols). Un appel à volontaires sera réalisé en interne afin que les membres intéressés se fasse connaitre.
- 1 stage Initiation en Juillet 2021 et si possible un stage Perf en Août 2021.
- Organisation de soirées de formations théoriques dans le cadre de l'opération « Voler mieux ».
- Accompagnement au passage des brevets de pilote et brevet de pilote confirmé pour les licenciés le souhaitant.
- Maintien des aides à la formation pour les membres réalisant des formations extérieures ne pouvant être réalisées par le club.
- Organisation d'une journée « voiles ouvertes » à Ispagnac si le contexte sanitaire le permet (projet de 2020 n'ayant pu se réaliser pour cause de confinement)
- Concrétisation du site internet

9 – QUESTIONS DIVERSES

- CDVL : JV Saint-Marc informe que la totalité des membres du bureau du CDVL sont démissionnaires. Un appel à candidatures sera fait auprès des membres du club avec la convocation pour l'AG du CDVL. En l'absence de candidats, le CDVL sera mis en sommeil et ses compétences transférées au club.
- Elagage d'arbres au bas du déco de Paros : un contact va être pris avec le propriétaire afin d'obtenir son avis et si possible son accord.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.